

SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL ÉCLAIRAGE PUBLIC

Économies d'énergie : une commune éclairée sur la question depuis 10 ans

La commune de Saint-Gengoux-le-National, 1 070 habitants recensés, a été l'une des pionnières en Saône-et-Loire à se préoccuper de son éclairage public et de son impact sur l'environnement.

« En 2008, une personne de la commune qui travaillait chez Philips nous a alertés sur la pollution de tous ces éclairages publics, des nuisances pour les oiseaux et la nature », se souvient René Delorme, maire de Saint-Gengoux-le-National. Sans plus attendre, ce dernier en touche deux mots à l'un des techniciens du Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (Sydesl).

« Nous n'avons jamais décidé de coupures nocturnes de l'éclairage sans demander avant l'avis des habitants. »

René Delorme, maire de Saint-Gengoux-le-National

« Nous avons donc décidé de nous préoccuper des économies d'énergie, mais nous n'avons jamais décidé de coupures nocturnes de l'éclairage sans demander avant l'avis des habitants. »

Après avoir répondu aux interrogations de la population, parfois aux craintes, il a donc été décidé de couper l'éclairage public des quel-

que 300 lampadaires de la commune de 23 h 30 à 5 heures, tous les jours, sauf le samedi et dimanche ainsi que les jours fériés.

Dans le même temps, les ampoules diminuent de puissance, passant de 150 à 70 watts. Il a fallu aussi s'équiper d'horloge astronomique...

Un budget conséquent de près de 50 000 €, allégé par des subventions. Très vite, la plage horaire passe de minuit à 5 heures pour mieux s'adapter aux mouvements nocturnes des habitants très importants de 22 heures à 22 h 30 (80 % des déplacements nocturnes) et entre 23 heures et 23 h 30 (près de 20 %). « Décaler la

pure d'une demi-heure n'a rien changé, tout en arrangeant les riverains. » La facture d'électricité a ainsi nettement baissé, de plus d'un 1/3, si on enlève l'augmentation des taxes. « Nous avons de nombreuses communes qui viennent nous voir pour prendre exemple sur ce que l'on a fait. »

Les ampoules LED, un déploiement progressif

Désormais, à chaque chantier sur la commune, il est installé des ampoules

LED. « Nous avons voulu prendre notre temps, en testant cette technologie



■ Le maire de Saint-Gengoux-le-National, René Delorme, fait installer des ampoules LED progressivement dans toute la commune. Photo Nicolas DESROCHES

82% C'est la part des 528 communes rurales du département qui aujourd'hui coupent tout ou en partie l'éclairage la nuit.

quartier avant de la déployer plus largement. Histoire d'avoir du recul sur la question. » Dorénavant, la commune réfléchit sérieusement au remplacement de ses vieilles chaudières à fioul par du gaz, moins énergivore et bien plus économique. Saint-Gengoux-le-National est une commune éclairée sur les questions environnementales. D'ailleurs, ce n'est par hasard qu'elle s'est vue décerner en 2015 le prix de « Cité des lumières » en Bourgogne par l'Association française de l'éclairage.

Nicolas Desroches

Une votation prévue à Cortambert

C'est un débat qui divise les 220 habitants de Cortambert, un village accolé à Cluny : faut-il couper l'éclairage public la nuit ? Les élus ont décidé d'organiser prochainement une votation, pour que chacun puisse donner son avis, pendant une quinzaine de jours. Les conseillers municipaux se plieront à l'avis des administrés.

NOTE Cette information est développée dans l'édition Mâcon et sur www.lejsl.com

POINT PAR POINT

■ L'éclairage public représente 50 % des consommations d'électricité d'une petite commune...

... et est la première source de nuisance lumineuse d'équipements obsolètes. L'éclairage public contribue également à l'augmentation de la pointe de demande d'électricité de début de soirée en hiver, fortement polluante.

■ En 2003, les 528 communes rurales de Saône-et-Loire ont transféré leur compétence éclairage public

Depuis 2003, le Syndicat départemental d'énergie de Saône-et-Loire (Sydesl) est donc propriétaire des équi-



■ L'éclairage public est éteint la nuit depuis juillet à Saint-Bérain-sur-Dheune. Photo Véronique PETEUIL

pements d'éclairage public (soit 52 800 points lumineux) et est tenu d'en assurer le renouvellement et

l'entretien. Entre 2008 et 2016, ce sont près de 37 millions d'euros qui ont été investis. Ces dépenses

ont permis de changer massivement les sources lumineuses obsolètes (à la vapeur de mercure ou halogènes par exemple) au profit de sources plus efficaces et moins énergivores (2 000 luminaires restent encore à remplacer sur les 528 communes rurales du département) ou encore de rénover les équipements de commande pour une meilleure maîtrise de la durée d'éclairage.

■ Un impact financier...

La rénovation du parc d'éclairage public entreprise par le Sydesl a permis une baisse globale du montant des consommations d'énergie de 29 %, tout en compensant l'évolution du coût

de l'électron et l'augmentation des taxes. Financièrement, cela représente pour les communes une économie réelle de 710 000 € sur 8 ans ou une économie brute de 1,68 million d'euros.

■ ... et un impact sur la consommation d'énergie

Parallèlement au remplacement de luminaires vétustes et des sources lumineuses obsolètes, le Sydesl installe progressivement des horloges astronomiques programmables permettant de synchroniser l'allumage et l'extinction pour adapter la consommation d'énergie aux besoins réels d'éclairage, soit une baisse de la consommation énergétique de 58 %.